

1% Logement

Construisons  
ensemble,  
vos salariés  
en profiteront

## Contact

**Patrick Tranchant**  
Responsable 1% Logement  
03 20 14 72 87  
ptranchant@groupe-Ldev.com



176, rue du Général de Gaulle - B.P. 12 - 59561 LA MADELEINE CEDEX  
Tél. : 03 20 14 72 88 - Fax : 03 20 14 72 73

[www.groupe-Ldev.com](http://www.groupe-Ldev.com)

P L E N Tél. 03 20 48 35 20 • RCS Lille 404 135 205



# 1% Logement, Pourquoi choisir Logis Métropole ?

Le 1% Logement est aussi appelé Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC).

Cette participation est obligatoire pour les entreprises de plus de 20 salariés, et les sommes collectées sont investies dans l'amélioration de l'habitat social ou dans la construction neuve.

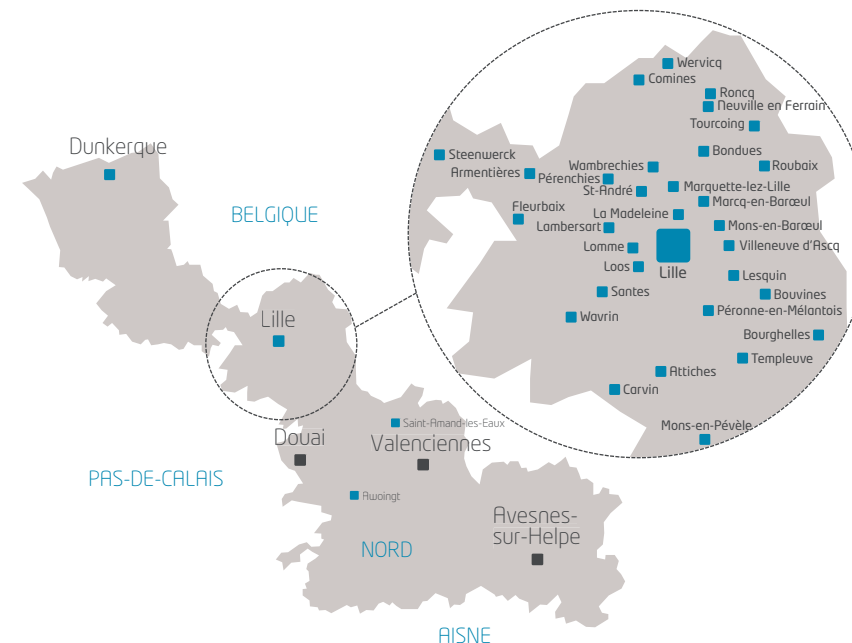
## En versant votre 1% Logement à Logis Métropole, vous choisissez :

- **Un service de proximité** : nous sommes en permanence à votre écoute pour répondre aux attentes de vos salariés en terme de logements.
- **Un capital locatif de qualité** : nous offrons à vos salariés de nombreuses opportunités de réservations de logements. Avec plus de 7000 logements implantés autour de la métropole lilloise, Logis Métropole est l'un des principaux bailleurs de la région.
- **Une réponse personnalisée** : chaque demande de logement fait l'objet d'une attention toute particulière, visant à apporter à chacun une réponse appropriée dans les meilleurs délais.

Verser le 1% à Logis Métropole, c'est proposer à vos salariés un large choix de logements de qualité, dans un cadre privilégié, et à proximité de leur lieu de travail.

Carte d'implantation de nos logements dans le Nord

- |               |                |                        |                        |                     |
|---------------|----------------|------------------------|------------------------|---------------------|
| ● ARMENTIÈRES | ● DUNKERQUE    | ● MARCQ-EN-BARŒUL      | ● ROUBAIX              | ● TEMPLEUVE         |
| ● ATTICHES    | ● FLEURBAIX    | ● MARQUETTE            | ● TOURCOING            | ● VILLENEUVE D'ASÇQ |
| ● AWOINGT     | ● LAMBERSART   | ● MONS-EN-BARŒUL       | ● SAINT AMAND LES EAUX | ● WAMBRECHIES       |
| ● BONDUES     | ● LA MADELEINE | ● MONS EN PÉVÈLE       | ● SAINT ANDRÉ          | ● WAVRIN            |
| ● BOURGHELLES | ● LESQUIN      | ● NEUVILLE EN FERRAIN  | ● SANTES               | ● WERVICQ           |
| ● BOUVINES    | ● LILLE        | ● PÉRENCHIES           | ● STEENWERCK           |                     |
| ● CARVIN      | ● LOMME        | ● PÉRONNE EN MÉLANTOIS |                        |                     |
| ● COMINES     | ● LOOS         | ● RONCQ                |                        |                     |



L'objectif de Logis Métropole est d'accroître une offre de logements diversifiés (pour tous types de revenus), qualitative (matériaux, surfaces, cadre, situation) et adaptée aux besoins de ses locataires (nombre de pièces, implantation, équipement pour Personnes à Mobilité Réduite) et à leurs goûts (type de fenêtres, type de salles de bain, balcon).

Logis Métropole propose les dernières innovations en matière de développement durable, et cherche à atteindre le meilleur rapport qualité/prix des immeubles construits, à réduire les charges d'occupation, à apporter un service optimal et une intégration urbaine sur mesure, adaptée à chaque commune, chaque quartier.

Les programmes de Logis Métropole sont implantés à proximité des grands axes de communication, à la ville comme à la campagne.